

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
<b>Herausgeber:</b>	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
<b>Band:</b>	15 (1939-1940)
<b>Heft:</b>	7
 <b>Artikel:</b>	Dispositions intéressantes dans les ordres d'armée
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-706997">https://doi.org/10.5169/seals-706997</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mée «Le Soldat Suisse», à Zurich. Afin d'éviter que les premiers numéros ne puissent, parce qu'épuisés, être distribués aux souscripteurs tardifs, nous recommandons instamment de nous envoyer **de suite** les commandes d'abonnements individuels.

#### Journal d'armée «Le Soldat Suisse».

### Dispositions intéressantes dans les ordres d'armée

*Etat d'alarme.* L'ordre N° 88 de l'Adjudant général prévoit que les *dispensés* (fiche verte dans le livret de service) *ne sont pas mobilisés* lorsque l'état d'alarme est décreté. Par contre, tous les *hommes en congé* doivent rejoindre leur unité.

*Service postal de Noël.* Du 18 au 23 décembre inclusivement, le poids maximum des envois par la poste de campagne a été porté de  $2\frac{1}{2}$  à 5 kg. Cependant, les envois de  $2\frac{1}{2}$  à 5 kg doivent être affranchis.

Le personnel de la poste civile qui est mobilisé sera mis au bénéfice d'un court congé, afin d'assurer le bon fonctionnement des communications postales tant civiles que militaires à l'époque des fêtes.

*Livret de service.* Selon un ordre du Chef de la Section du Personnel à l'adjudicature générale, M. le Colonel Morand, les livrets de service des soldats transférés à Nouvel-an *dans une autre classe d'armée* (p. ex. de l'élite en landwehr ou de la landwehr en landsturm) sont à retirer et seront envoyés aux autorités cantonales militaires sur leur demande.

Seront inscrits les jours de service pour lesquels le militaire a touché la solde. Les jours de congé sans solde ne doivent pas figurer dans le livret de service.

Les Etats-majors et les unités en service au delà du Nouvel-an inscriront séparément les jours de service accomplis en 1939 et en 1940.

*Silence!* Tout soldat a le devoir de se taire sur toutes les affaires de service. Il faut certes ouvrir les yeux partout. Mais il est tout aussi important de fermer la bouche. Dans les gares, en chemin de fer, dans la rue, dans les cafés, dans n'importe quel lieu public: *pensez à toutes les oreilles indiscrettes qui vous écoutent.* Ne parlez jamais des lieux de stationnement de troupes et des fortifications. N'employez pas de noms propres. Ne citez pas non plus le nom de vos supérieurs. Le premier devoir du soldat en service actif c'est le silence.

*Le militaire n'importe pas les femmes!* L'ordre N° 91 de l'Adjudant général concerne les plaintes qui lui sont parvenues sur la conduite des soldats envers les femmes et les jeunes filles. Le militaire a juré de protéger les faibles, les femmes et les enfants. Un soldat digne de ce nom n'importe pas les femmes, il les respecte.

### Les perles militaires de la presse civile

Tiré d'un de nos grands quotidiens romands:

«Un projectile provenant d'un canon antiaérien belge qui tira dernièrement, au cours du survol du territoire belge par des avions étrangers, est tombé sur territoire hollandais. Il a endommagé la toiture d'une maison du village de Bunde, puis tomba sur le plancher d'une chambre du rez-de-chaussée où il explosa. Le projectile a été démonté par l'autorité militaire.»

Démonter un projectile d'artillerie qui vient d'éclater, cela doit être une entreprise bigrement délicate!

\*

Du même journal:

«Parmi les 14 appareils abattus, figuraient 7 Dornier et 17 Heinkel ...»

On ne saurait pas mieux calculer pour capter la confiance du lecteur.

### Boîte aux lettres

Sous la rubrique «Boîte aux lettres», nous désirons donner l'occasion à nos lecteurs d'adresser à la Rédaction, des demandes de renseignements sur des questions militaires intéressantes ou même encore d'exposer leurs idées, leurs propositions, etc. Les réponses aux questions relevant de tous les domaines de la science militaire, seront rédigées par des officiers experts en la matière. Dans un but d'intérêt général et d'instruction, nous recommandons de faire un large usage de cette rubrique. Toutefois nous désirons insister sur le fait que des réclamations éventuelles sur les conditions de vie de la troupe ou des critiques relatives à des ordres reçus, de même que des récriminations contre des supérieurs, passeront directement à la corbeille à papier et ne recevront point de réponse.

*La Rédaction.*

### Le coin du sourire

*Il y a dix ans que mourut Georges Clémenceau, le 24 novembre 1929, dont on sait encore qu'il était surnommé dans son pays le «Tigre» ou encore le «Père la victoire». Doué, malgré son grand âge, lors de la dernière guerre, d'un allant extraordinaire, il fut d'un grand réconfort pour les soldats qu'il allait fréquemment visiter jusque dans les toutes premières lignes et auxquels il insufflait son prodigieux dynamisme. On raconte de lui encore aujourd'hui quelques amusantes anecdotes:*

Il était allé inspecter les tranchées de Verdun que pilonnaient furieusement l'artillerie ennemie. On voulait lui faire mettre un casque.

— Non! dit-il en le repoussant, le casque, la casquette, c'est réservé au président de la République... (on sait qu'il était alors président du Conseil). Moi, je me contente de mon vieux chapeau.

On le supplia de baisser au moins la tête, parce que:

— Vous voyez, il pleut des éclats d'obus et c'est très dangereux...

— Oui, oui, je m'en doute un peu, répondait-il avec flegme.

Mais à chaque explosion, quand on lui conseillait de se planquer, il restait debout, la tête haute: il ne voulait pas «saillir» les marmites ennemis. C'était une idée fixe...

Chemin faisant, on rencontrait un poilu qui venait en sens inverse et qui s'écriait:

— Ne passez pas par là, c'est miné, ça va sauter.

— Puisque tu viens d'y passer, lui dit tranquillement le Tigre, je peux bien y aller moi aussi... Continuons la promenade.

Il était à peine à cent mètres plus loin, quand la tranchée sauta.

\*

Une autre fois, un officier qui lui servait de cicerone à travers les lignes lui glissait à l'oreille d'intéressantes explications, mais d'une voix si faible que Clemenceau, pensant qu'il ne fallait faire aucun bruit dans ce secteur, crut devoir adopter le même diapason. A la fin pourtant, lorsqu'ils eurent ainsi chuchoté mystérieusement pendant deux heures, il demanda à son guide:

— Les Allemands n'ont rien entendu, j'espère?... Ils sont donc tout près de nous, ici, qu'on soit obligé de parler si bas?

— Oh! non, Monsieur le président, déclara l'officier, toujours en sourdine; ils sont à deux kilomètres... Seulement, j'ai une extinction de voix.

\*

Dans ses visites au front, Clémenceau reçut tout de même un jour une ecchymose inattendue, qui lui fut faite par... un brave poilu en service commandé. Parcourant un secteur de la Meuse, il avait voulu, malgré la boue, ramper jusqu'à un poste d'écoute où se tenait à quelques mètres de la tranchée ennemie, un factionnaire aux aguets. Il arriva derrière lui et lui frappa sur l'épaule en lui disant tout haut:

— Comment, ça va, mon ami?

Alors, croyant avoir affaire à un camarade hurluberlu, dont l'apostrophe pouvait inciter l'ennemi tout proche à lancer une grenade, le factionnaire furibond lui décocha sans se retourner un vigoureux coup de poing et grommela:

— Ferme ça, donc!... t'entends donc pas celui d'en face qui tousse?

Mais quelle stupeur fut la sienne, quand il s'aperçut de sa méprise!... Pouvait-il se douter que Clémenceau venait dans son trou exprès pour lui serrer la main?

— Aie pas peur mon gars, je suis le Tigre! répliqua celui-ci en riant...

Il se frottait un peu les côtes, mais ce «marron» demeura un de ses plus pittoresques souvenirs de guerre.